

# RETOUR SUR

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**DU JEUDI 30 JUILLET 2020**

Jeudi 30 juillet, les 57 Conseillers Communautaires d'Auray Quiberon Terre Atlantique se sont réunis à Brec'h pour voter un dispositif de dégrèvement exceptionnel au profit des entreprises du secteur du tourisme, annuler des loyers et redevances communautaires au profit des entreprises, acter la nouvelle grille horaire et tarifaire d'Auray Bus et désigner les représentants de la Communauté de Communes au sein des différents organismes extérieurs (syndicats et entreprises publiques locales).

### Une mesure exceptionnelle d'exonération d'un montant de 514 000 euros pour 675 entreprises du territoire

Les entreprises du secteur du Tourisme ont été particulièrement impactées par la baisse de l'activité économique liée à la crise sanitaire. Dans le cadre du plan de soutien au secteur du tourisme, il est exceptionnellement possible cette année pour les collectivités concernées d'alléger la cotisation foncière payée par les entreprises (CFE) des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, de la culture, du sport et de l'événementiel.

**Dans ce contexte, le Conseil Communautaire a voté un allègement des 2/3 du montant de la CFE 2020 pour près de 675 entreprises sur le territoire très touristique de la Communauté de Communes (326 restaurants, 144 hébergements, 108 activités de sports et de loisirs, ...).**

Cette mesure représente une aide indirecte globale aux entreprises du secteur du tourisme d'environ 514 000 euros mais également une perte de recette pour la Communauté de Communes qui sera financée à hauteur de 50% par l'Etat.

Pour les entreprises concernées, cela représente en fonction des montants payés habituellement, une réduction allant de 34 € à plus de 65 000 €.

### Annulation des loyers et des redevances

La crise sanitaire a engendré un fort ralentissement de l'activité économique avec un impact sur les entreprises parmi lesquelles figurent celles utilisant les bâtiments et locaux dont la Communauté de Communes est propriétaire.

Cinq entreprises sont concernées à l'Atelier des entreprises, trois à l'Ecloserie, une à l'Atelier-relais et une au centre des dunes. **Le Conseil Communautaire a approuvé l'annulation de ces loyers, ce qui représente une baisse de charges pour ces entreprises de 12 582 €.**



## Auray Bus renforce son réseau

La Région Bretagne, compétente en matière de Transports modifie son règlement des transports scolaires qui précise de nouvelles modalités dès la rentrée de septembre : les élèves domiciliés à moins de 3 km de leur établissement scolaire pourront être pris en charge au tarif scolaire mais sous réserve de places disponibles dans les cars et d'un arrêt existant. Aussi, Auray Quiberon Terre Atlantique profite de cette évolution régionale et renforce son réseau Auray Bus sur la ligne du matin Gare – Le Verger (desservant le collège Le Verger) permettant d'accueillir un public scolaire supplémentaire. Cette ligne sera ainsi doublée pour accueillir les collégiens, et conservera aussi les arrêts habituels pour les autres voyageurs.



Ces évolutions ont également un impact sur la tarification. Aussi, l'abonnement scolaire régional utilisable sur Auray-Bus (« pass'cool ») ne sera plus valable à partir de la rentrée de septembre. Auray Bus adapte alors sa grille et propose dès septembre un abonnement annuel unique, accessible à tous avec une circulation illimitée sur le réseau à 180 euros l'année (soit 15 euros/mois). Les scolaires pourront ainsi profiter du réseau en semaine mais aussi le we et pendant les vacances scolaires.

**Le Conseil Communautaire a approuvé ces nouvelles dispositions.**

## Désignation des représentants de la Communauté de Communes au sein des organismes extérieurs

Après l'élection du Président, des vice-président(e)s et des membres du bureau, le Conseil Communautaire a désigné les membres qui représenteront la Communauté de Communes au sein des différents syndicats auxquels elle adhère.

| <b>Syndicats mixtes fermés</b>                                       |   |   |
|--|---|---|
|  | <b>Titulaires</b>   | <b>Suppléants</b>   |
| <b>Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR)<br/>Pays d'Auray</b> | Philippe LE RAY<br>Dominique RIGUIDEL<br>Michel LE RAY<br>Stéphanie DOYEN<br>Aurélie RIO  | Ronan LE DELEZIR<br>Paul CHAPEL<br>Julien BASTIDE<br>Hélène CODA POIREY<br>Dominique DE WIT |
| <b>Syndicat Mixte Eau du Morbihan (EDM)</b>                          | <b>Titulaires</b><br>Dominique RIGUIDEL<br>Roland GASTINE<br>Annie AUDIC<br>Claire MASSON<br>Ronan LE DELEZIR<br>Franck VALLEIN<br>Paul CHAPEL<br>Jean Luc CHIFFOLEAU<br>Gérard PILLET<br>Bruno GOASMAT |   |

**Syndicats mixtes fermés**

|   |  |   |
|---|--|---|
| <p><b>Syndicat Mixte du Loc'h et du Sal en attente de dissolution pour création du Syndicat Mixte du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Golfe du Morbihan et de la Ria d'Etel</b></p> | <p><b>Titulaires</b><br/>         Ronan LE DELEZIR<br/>         Roland GASTINE<br/>         Paul CHAPEL<br/>         Olivier COJAN<br/>         Sylvie OLLIVIER<br/>         Claire MASSON<br/>         François Le COTILLEC</p>   | <p><b>Suppléants</b><br/>         Franck VALLEIN<br/>         Hervé CAGNARD<br/>         Christelle JAFFRE DANET<br/>         Bruno GOASMAT<br/>         Pascal LE CALVE<br/>         Nathalie GUEMY<br/>         Alain DONY</p>  |
| <p><b>Syndicat Mixte de la Ria d'Etel (SMRE)</b></p>  | <p><b>Titulaires :</b><br/>         Annie AUDIC<br/>         Paul CHAPEL<br/>         Ronan LE DELEZIR<br/>         Alain DONY<br/>         Pascale GOAVEC <i>pour la Commune de Local Mendon</i><br/>         Patricia LE BOULAIRE <i>pour la Commune de Pluvigner</i><br/>         Erwan LE DIZEZ : <i>pour la Commune de Brec'h</i><br/>         Antoine DEQUIDT <i>pour la Commune d'Etel</i><br/>         Yves TILLAUT<br/>         Jean Paul LO HORE <i>pour le commune de Landévant</i></p> | <p><b>Suppléants :</b><br/>         Michel Drian<br/>         Dominique DE WIT<br/>         Bertrand Vergne<br/>         Roland GASTINE<br/>         Gildas GUILLAS<br/>         Pascal le CALVE<br/>         Christophe Le FALHER<br/>         Emmanuel DOUSSÉLIN<br/>         Hélène CODA POIREY<br/>         Fabrice ROBELET</p> |
| <p><b>Syndicat Mixte de la Vallée du Blavet (SMVB)</b></p>  | <p><b>Titulaire</b><br/>         Christelle JAFFRE DANET</p>   | <p><b>Suppléant</b><br/>         Claude JARNO</p>   |
| <p><b>Syndicat départemental d'énergies du Morbihan (SDEM) "Morbihan Energies"</b></p>  | <p><b>Délégué</b><br/>         Philippe LE RAY</p>   |   |

| <b>Syndicats mixtes ouverts</b>  |  |  |
|--|--|--|
| <b>Syndicat Mixte de gestion du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan (PNR)</b> | <b>Titulaire</b><br>Ronan LE DELEZIR                       | <b>Suppléant</b><br>Roland GASTINE                       |
| <b>Syndicat Mégalis Bretagne</b>   | <b>Titulaires</b><br>Philippe LE RAY<br>Dominique RIGUIDEL | <b>Suppléants</b><br>Sophie LEMOULINIER<br>Bruno GOASMAT |

| <b>Entreprises publiques locales</b>   |   |  |
|--|---|--|
| <b>Société Publique Locale (SPL) Tourisme : "Auray Carnac Quiberon Tourisme"</b> | <b>Conseil d'administration</b><br>Yves NORMAND<br>Dominique RIGUIDEL<br>Michel LE RAY<br>Stéphanie DOYEN<br>François LE COTILLEC<br>Patrick LE ROUX<br>Hélène CODA POIREY<br>Sylvie OLLIVIER<br>Roland GASTINE<br>Nathalie GUEMY<br>Jean Luc CHIFFOLEAU<br>Amélie FUSIL de ROBIANO | <b>Assemblée générale :</b><br>Philippe LE RAY                         |
| <b>Société d'Economie Mixte à Opération Unique (SEMOP) Golf de Saint-Laurent</b> | <b>Délégués :</b><br>Dominique RIGUIDEL<br>Katia BONNEC<br>Jean Luc LE TALLEC   |  |
| <b>Société Publique Locale (SPL) "Equipement du Morbihan"</b>                    | <b>Titulaire</b><br>Dominique RIGUIDEL  | <b>Suppléante :</b><br>Marie DUBOIS                                    |
| <b>Compagnie des Ports</b>   | <b>Titulaires au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale</b><br>Dominique RIGUIDEL (AG)<br>Hervé CAGNARD (CA)  | <b>Suppléant à l'Assemblée générale :</b><br>François LE COTILLEC (AG) |



**Retrouvez l'ensemble des notes de synthèse  
 sur le portail communautaire et toutes les délibérations  
 sur le site de la Communauté de Communes  
[www.auray-quiberon.fr](http://www.auray-quiberon.fr), rubrique « Conseils et délibérations »**

